



**Thiers Dore**  
**et Montagne**  
L'INTERCO

Communauté de Communes  
Thiers Dore et Montagne

20 rue des Docteurs Dumas  
63300 THIERS

04 73 53 24 71

contact@cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

40

Suppléants ayant voix  
délibérantes :

4

Conseillers représentés :

9

Total votants :

53

## COMMUNAUTAIRE DU 15 FÉVRIER 2018 à 19H00

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 8 février 2018

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 15 février 2018 à 19h00, Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

### Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Marc DELPOSEN, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean Louis GADOUX, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Claude NOWOTNY, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise SCHULZ, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Pierre ROZE.

### Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Catherine MAZELLIER à Christiane SAMSON  
Jeannine SUAREZ à Marc DELPOSEN  
Aline LÉBREF à Jean-Louis GADOUX  
Pépita RODRIGUEZ à Tony BERNARD  
Bernard VIGNAUD à Patrick SOLEILLANT  
Philippe OSSEDAT à Frédérique BARADUC  
Gérard BAUREZ à Martine MUNOZ  
Thierry DEGLON à Jacqueline MALOCHET  
Jean François DELAIRE à Olivier CHAMBON

Conseiller.e.s absent.e.s : Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Philippe CAYRE, André IMBERDIS, Thomas BARNERIAS, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Carine BRODIN, Hélène BOUDON.

Conseillères suppléantes ayant voix délibérantes : Séverine CHAPUIS, Christine PETRUCCI, Arlette RELIER, Sylvie CHAUNY.

Secrétaire de séance : Benoît GENEIX

PERMANENCE DU PÔLE SOCIAL DE COURPIERE  
CONVENTION DE MISE A DISPOSITION

Rapporteure: *Christiane SAMSON, Vice-Présidente*



**Thiers Dore  
et Montagne**  
L'INTERCO

Communauté de Communes  
Thiers Dore et Montagne  
20 rue des Docteurs Dumas  
63300 THIERS  
04 73 53 24 71  
contact@cctdm.fr

Le rapporteur explique au Conseil que la Communauté de Communes gère la mise à disposition de bureaux au sein du pôle social, bâtiment situé place de la Victoire à Courpière, à des organismes publics, afin qu'ils puissent assurer des permanences et accueillir leur public.

Les bureaux sont mis à disposition à titre gratuit (ménage, fluide) mais les services associés sont refacturés à savoir :

- La maintenance au photocopieur et les copies selon la consommation de chaque service au coût réel (en option parfois pour certains services qui n'en ont pas d'usage)
- La participation aux frais de télécommunication (téléphone et internet) soit 70 € / an et par service.

Actuellement 10 services à vocation essentiellement sociale utilisent ces locaux régulièrement selon un rythme qui leur est propre: La circonscription d'action sociale du Département, la CAF, la CPAM, la CARSAT, l'association Passerelle, la Mission locale, le SPIP63, l'OPHIS, le CAUE, SOLIHA.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la convention type de mise à disposition de bureaux,
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer les conventions et tout document relatif à cette décision.

TOTAL VOTANTS : 53	Conseillers présents : 44	Représentés : 9	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 53	Pour : 53	Contre :	
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président



Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon